

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 2 FEVRIER 2022**

Le 2 février 2022 à 19H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/01/2022

Étaient présents : Madame Martine OLLIVIER, Maire, Marc LECOINTRE, Sylvie FRANCO, Isabelle GONNARD adjoints, Isabelle PALLUY, Jean-Marc JANIN, Nathalie SIDI-ATMANE, Jean-Michel SIMON, Danielle COURBON, David BARRALLON, Emmanuelle GAGNERE Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Laurent CELLARIER à Isabelle GONNARD
Pierre SEUX à Jean-Marc JANIN
Christophe CHEMEL à Marc LECOINTRE
Alisson SEGEALET à Emmanuelle GAGNERE

Excusé :

Absent :

Mme Isabelle GONNARD a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2021 et signature du registre des délibérations.

- **Participation à l'investissement société « A nos Watts » :** la société A nos Watts chargée de la réalisation et de l'exploitation de parcs photovoltaïques notamment sur la toiture de la salle des Mûriers à Saint-Cyr propose à toutes les communes d'Annonay Rhône Agglo (qu'elles accueillent ou non une installation photovoltaïque dans cette première grappe) d'investir dans le projet, mais cela n'est pas une obligation. Délibération est prise à l'unanimité de ne pas investir dans ce projet portée par une société privée.
- **Signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Ardèche pour la période 2022-2026 :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Ardèche pour la période 2022-2026. Cette convention constitue un cadre de référence où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche Famille de la CAF est mobilisé.
- **Contrat d'assurance « risques statutaires » :** délibération est prise à l'unanimité pour souscrire pour le compte de la commune une assurance auprès d'une assurance agréée pour couvrir les risques statutaires.
- **Engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption des budgets primitifs 2021 :** délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Madame le maire, en application de l'article L1612-1 du Code des Collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2022 avant le vote du budget primitif 2022 et délivrer cette autorisation dans la limite du quart des crédits ouverts en 2021
- **Demande DETR/DSIL 2022 pour rénovation et extension de la salle de la Route Bleue :** délibération est prise à l'unanimité pour solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2022, dans le cadre du projet de rénovation et extension de la salle de la Route Bleue.

Ajout de deux délibérations :

- **Conventions tripartite, Thorrenc/Vernosc/St Cyr, contournement hameau de l'Eterpas :** délibération est prise à l'unanimité pour approuver les deux conventions dans le cadre du projet de contournement hameau de l'Eterpas.

Première convention :

Convention tripartite de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage.

Les communes respectives Vernosc et St Cyr délèguent à la commune de Thorrenc la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie qu'elle souhaite engager sur leur territoire. Il est précisé que la commune de Thorrenc

assume seule la charge financière de l'opération, aucun remboursement, contribution, ou participation ne seront sollicités auprès des autres parties de la convention.

Deuxième convention :

Convention de maintenance de voirie.

Les communes respectives Vernosc et St Cyr transfèrent à la commune de Thorrenc la maintenance et l'entretien de la partie de voirie constituant le contournement du hameau de l'Eterpas dénommé « chemin de Davézieux à Thorrenc ». Il est précisé que la commune de Thorrenc assume seule la charge financière de l'entretien de cette voirie, aucun remboursement, contribution ou participation ne seront sollicités auprès des autres parties à la convention.

- **Acquisition de capteurs de CO2 pour l'école publique** : délibération est prise par 2 voix contre et 13 pour, pour accepter le devis de YESS Electrique pour l'acquisition de capteurs de CO2 pour l'école publique et solliciter une subvention auprès de l'Etat.

- Urbanisme :

Déclaration Préalable :

FANGET Raphaël- 1420 route de Morel – piscine hors sol

TETE Edwin- 63 rue de l'Aubépine – création carport

MARTINO Robert – 20 rue de l'Aubépine – Piscine + abri

MOUNIER Mathieu – 1582 route de Morel – abri de jardin

MEYRAND Xavier – 26 rue des Vignes – Isolation façade + changement volets

Certificat d'urbanisme :

SCI ST CYR INVEST – A2146-2114

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – A224-1669-1670-1671-1672

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – A136-137

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – A1184-1438

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – A1572

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – A429-430

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – B663-664-665-666

Me de L'HERMUZIERE – B2209

Permis de construire :

VIALLET Alexandre/GARNODON Aurélie- 78 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

COLANGE Christine – 14 rue du petit pont – Maison individuelle

CHARREL Coraline- 125 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

LOZANO Kevin/DEFREITERE Margaux- 155 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

CILPA Prescillia – 22 rue du petit pont – Maison individuelle + piscine

TROLLAT Séverine- 72 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

POLICHETTI Domenico- 64 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

RAMASSAMY Diego- 165 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

SARI Gokan et Neslihan – 29 rue des Acacias – Maison individuelle

VOULOZAN Denis/GRANGE Marie-Pierre – 26 rue de Provence - Maison individuelle

SARI Hasan – 31 rue des Acacias – Maison individuelle

FERME DE LA RABIERE /MEYRAND Damien – 14 rue des Vignes – réfection toiture hangar agricole

JOUBERT Julian/ FLORENT Vanissia- 67 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

IMMO NOUVEL'R- 128 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

IMMO NOUVEL'R- 108 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

SCI LGC/ REY Lucas- 84 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

FOLIO Simon et Gisèle - 80 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

MARENTON DE OLIVEIRA - 113 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

RAMEL François et Alexia - 152 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

TEDDE/RAMEL - 140 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

ESPIN Jordy/DORIN BLANCHARD Camille - 52 Allée Jardins de Juliette - Maison individuelle

BOLANOS Laurence – 102 rue de la Grand'Vigne d'Eterpas - Maison individuelle

GRANGE Christophe – 90 rue de la Chaux – local artisanal

- **Questions diverses : Néant**